# C'EST FORT DE LA DIVERSITÉ DE NOS TERROIRS

...et face à une volonté commune d'améliorer la qualité de l'eau, de limiter les coûts et les risques liés à la gestion de l'espace (érosion et fauchage des bords de voiries, entretien des chemins de randonnée,…) d'améliorer la qualité paysagère et biologique de nos deux territoires, qu'est né le projet **Eau et Biodiversité en Pays d'Armagnac.**
Une vision globale de nos territoires a motivé cette démarche novatrice, basée sur un partenariat fort associant l'ensemble des acteurs locaux : citoyens, acteurs du monde agricole, associations et fédérations locales, gestionnaires des cours d'eau et des voiries…
Ce pari de la biodiversité sera notamment relevé par la mise en place au sein de nos territoires, de techniques de génie végétal simples et raisonnées.
**L'arbre sera la clef de voûte de ce projet** puisqu'il a la faculté d'améliorer la qualité de l'eau, de l'air, du sol, de rendre de précieux services à l'agriculture, d'apporter de nouvelles ressources, de favoriser la faune sauvage, d'augmenter la productivité et de maintenir la qualité paysagère si chère à nos terroirs. Au regard des objectifs poursuivis, la végétation spontanée peut également constituer un moyen rapide et efficace de mettre en œuvre des méthodes novatrices de gestion et d'aménagement du territoire. Des zones expérimentales serviront à vérifier les solutions imaginées afin de disposer et de proposer à terme des outils innovants, durables et efficaces.
Pour nos terroirs, nos paysages et la qualité de vie propre à notre territoire, démontrons ensemble que **la ronce reste plus que jamais le berceau du chêne.**


Pierre GUICHANNE
Président de la Communauté de communes du Bas Armagnac

Jean-Claude PEYRECAVE
Président de la Communauté de communes de la Ténarèze

**www.eau-et-biodiversite.fr**
**eau-et-biodiversite@hotmail.fr**


avec le soutien de

en partenariat avec

*Le Territoire ensemble et autrement*

# eau & BIODIVERSITÉ EN PAYS D'ARMAGNAC

COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE ET DU BAS-ARMAGNAC

# Eau & biodiversité c'est quoi ?

Un projet sur **2 territoires** aux terroirs différents mais aux problématiques similaires.

Un projet bâti sur le principe de **valorisation des compétences** et des **expériences** locales.

Une **démarche pilote,** impliquant la population locale et basée sur le volontariat.

**Plusieurs années d'accompagnement** pour une évolution des perceptions et des pratiques de gestion.

Des **propositions opérationnelles** basées sur le génie végétal.

Des **actions simples,** peu coûteuses facilement reproductibles et à développer à grande échelle.

# Un projet pour qui ? pourquoi ? et comment ?

POUR LES ÉLUS :
**Accompagnement** dans la prise de décision pour l'aménagement du territoire (bords de voirie, chemins de randonnées, etc.).

POUR LES GESTIONNAIRES DE L'ESPACE :
Sensibilisation et **formation** à des techniques d'entretien différenciées.

POUR LES AGRICULTEURS :
Sensibilisation, **démonstration** et **échange** d'expériences sur le terrain autour de pratiques et d'aménagements pertinents.

POUR LES CITOYENS DU TERRITOIRE :
Sensibilisation aux aménagements et pratiques adaptées de gestion de la végétation, **information** et **démonstration** d'installations pour l'assainissement non collectif des eaux.

# Quels enjeux ? eau sol biodiversité

**Réduire les dépenses** liées au traitement des eaux et des voiries.

Contribuer à la **biodiversité** (faune sauvage, abeilles, milieux aquatiques, etc.).

Contribuer à la **qualité** du cadre de vie.

Renforcer une **identité** paysagère et champêtre.

Améliorer la **fonctionnalité** des espaces agricoles et naturels (auxiliaires de culture, corridors écologiques, gestion de l'eau et de sa qualité, protection climatique, etc.).

**Devenir acteur** de son territoire et **anticiper** les problèmes